



NOM: \_\_\_\_\_

## Dépenses d'Emploi

Pour avoir droit aux dépenses d'emploi, votre employeur doit vous fournir un T2200.

### Frais de la résidence personnelle

Pour avoir droit à la déduction de la résidence personnelle, vous devez avoir travaillé plus de 50% du temps de votre résidence.

Si vous avez eu droit aux dépenses d'emploi qu'une période de l'année, ( par exemple, de juin à octobre) mettez le total de la période et spécifier le dans la case de note.

Coût du loyer : total annuel (si locataire)

\$

Taxes municipales et scolaires : total annuel (si propriétaire)

\$

Chauffage et électricité : total annuel

\$

Assurances feu vol responsabilité : total annuel (autre que les assurances commerciales ci-haut)

\$

Abonnement Internet : Total annuel

\$

Entretien général (Ex.: peinture, nettoyage, réparations)

\$

Intérêts sur hypothèque (selon le relevé bancaire de fin d'année, si propriétaire)

\$

Frais de condo : total annuel

\$

Partie estimée de la maison ou du logement utilisée à des fins commerciale en pi2

Surface totale habitable de la maison ou du logement en pi2

### CALCUL DES DÉPENSES DE VOITURE

Pour avoir droit aux dépenses de voiture, vous devez soit avoir obtenu une allocation imposable pour vos déplacements à voiture, soit rien du tout. Les allocations ou remboursement non-imposable (remboursement au km par exemple) ne permettent pas la déduction de frais de voiture



Marque et année

Achetée ou louée?  Date d'achat ou location

Coût total à l'achat?

**Dépenses pour toute l'année incluant la partie personnelle**

Essence \$

Coût des entretiens et réparations \$

Immatriculation et permis \$

Assurances \$

Location : Total sur l'année  
(si la voiture est louée) \$

Autres dépenses \$

Kilométrage total pour l'année

Kilométrage pour les fins commerciales

Notes